

Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée spéciale du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 25 novembre 2013**, à la salle Bonne entente à 19 heures 30. Cette assemblée est convoquée par monsieur le maire Mario Grenier et madame Ginette Roger. Chacun est averti par courrier électronique. Les conseillers suivants sont présents : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent.

Points à l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rencontre avec Dominic Mercier de Génivar, au sujet des étangs aérés
3. Immobilisations
4. Salaire des employés municipaux
5. Tarification des ordures supplémentaires pour 2014
6. Intérêt sur versements taxes
7. Offre de service de Genivar pour la rue Principale
8. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 121-2013
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Monsieur Dominic Mercier est venu nous présenter l'étude sur nos étangs aérés. Un rapport a été remis lors de cette présentation.

Nous avons travaillé sur la planification des immobilisations pour l'année 2016

Résolution numéro 122-2013
Salaires des employés

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'augmenter de 2.5 % les salaires des employés de la municipalité, soit les secrétaires, l'inspecteur municipal, le préposé à l'entretien paysager, la concierge, que pour les pompiers volontaires, les salaires pour les pratiques et les interventions soient versés de la façon suivante ; le chef pompier à \$ 20/ heure, les officiers à \$18.50 / heures et les autres pompiers à \$ 17 /heures ; que le tout soit effectif à partir du 1er janvier 2014.

Résolution numéro 123-2013

Tarifification supplémentaire des ordures pour 2014

Attendu qu'à certains endroits il y a plusieurs bacs d'ordures, qu'au site d'enfouissement, nous sommes facturés au tonnage, que les gens doivent faire plus d'effort au niveau du recyclage ; que pour les résidences ayant des bacs supplémentaires, une tarification supplémentaire est à prévoir ; il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité qu'un montant de \$ 50 de plus par bac, dans les circonstances suivantes soit facturé pour l'année 2014:

Maison : 1 Bac accepté, 2^e et suivant \$ 50 de plus/bac
Ferme : 2 Bacs acceptés, 3^e et suivant \$ 50 de plus/bac
Commerce : 2 Bacs acceptés, 3^e et suivant \$ 50 de plus/bac

Résolution numéro 124-2013

Intérêt sur les versements des taxes

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de maintenir un taux d'intérêt de 18 % annuellement pour les comptes en souffrance, que les intérêts moins de \$ 5 soient annulés après le versement final en octobre.

Résolution numéro 125-2013

Mandat pour les plans des travaux d'égouts sur la rue Principale

Attendu qu'une demande a été présentée au programme infrastructures municipalité Québec, que les travaux d'égouts seront à effectuer sur la rue Principale en 2014-2015 ; que des plans et devis devront être préparés pour la réalisation de ces travaux ; qu'une offre de service a été déposé par la Firme Génivar au montant \$ 20 400 plus taxes ; il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité de confier le mandat à Génivar pour la travaux qui seront réalisés sur la rue Principale, soit de l'intersection Ste-Catherine jusqu'à l'intersection de la rue Côté, et ce selon l'offre de service présentée au montant de \$ 20 400 plus taxes.

Levée de l'assemblée est faite à 23 heures, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 3 décembre 2013.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire